

Recours au Règlement—M. Gray

On a prétendu que nous avons eu le temps d'étudier le mémorandum d'entente au cours des quatre derniers jours de débats. Il est vrai que nous nous sommes aperçu que le gouvernement avait commis une erreur lorsque nous avons finalement vu le projet de loi. Ce n'est que lorsque le secrétaire parlementaire a proposé qu'on mette la question aux voix, ce qui aurait mis fin au débat, et que nous nous sommes rendu compte que nous n'aurions pas l'occasion de voir le mémorandum d'entente avant la fin de la deuxième lecture que nous avons pris cette initiative.

M. McDermid: Il vous a été envoyé à votre bureau le 5 janvier.

M. Axworthy: C'est la motion du secrétaire parlementaire visant à limiter le débat qui nous a fait réaliser que le gouvernement n'avait évidemment pas l'intention de déposer le mémorandum, ce qui aurait fait du projet de loi C-37 un projet de loi en bonne et due forme. Même s'il a dit que nous pourrions nous en procurer des copies au bureau de la ministre, il n'a donné aucune assurance qu'il s'agissait du mémorandum officiel. Nous pourrions être assurés qu'il s'agit du mémorandum officiel seulement s'il était déposé à la Chambre comme partie du projet de loi.

Comme je l'ai signalé dans mon intervention précédente, la ministre elle-même a dit hier qu'elle allait commencer à négocier une modification de l'accord concernant l'usinage des produits secondaires. Le gouvernement avait l'intention de modifier l'accord avant même de l'avoir déposé. On nous demandait donc d'acheter chat en poche et de nous prononcer sur un projet de loi incomplet et imparfait. Lorsque le secrétaire parlementaire a présenté une motion pour mettre fin au débat, le gouvernement n'avait pas respecté ses obligations. Notre leader parlementaire a alors réagi à la première occasion qui s'est présentée avant les Affaires courantes. Le gouvernement a précipité les choses et crée un problème en présentant sa motion hier.

M. Mazankowski: Monsieur le Président, le député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) vient de nous dire pourquoi son parti a agi ainsi. Ses membres ont beaucoup parlé pour rien.

M. Gauthier: Que voulez-vous dire, «pour rien»?

M. Murphy: Vous avez fait un beau gâchis. Admettez-le.

M. Gauthier: C'est vous qui avez semé la pagaie. Voyons.

M. Mazankowski: On peut effectivement parler de pagaie, monsieur le Président. Le chef de l'opposition, M. Turner, a clairement admis lui-même que ses membres savaient au début du débat sur le projet de loi que le mémorandum d'entente

n'était pas déposé. Les premiers mots qu'il a prononcés comme l'indique la page 2375 du Hansard, étaient:

Monsieur le Président, le projet de loi dont la Chambre est saisie comporte un accord... qui sera sans doute déposé en temps opportun...

M. Axworthy: Bien sûr, mais nous attendons toujours.

M. Mazankowski: Que s'est-il passé, monsieur le Président? Il y a eu plusieurs jours de débat.

M. Gauthier: Nous n'avons même pas encore eu le projet de loi.

M. Mazankowski: Monsieur le Président, puis-je avoir la parole? Si le député désire parler, je vais l'entendre.

M. Gauthier: Je l'ai fait officiellement. J'ai demandé le projet de loi. Vous ne l'aviez pas.

M. le Président: Le député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) n'a participé qu'une seule fois au débat. S'il désire prendre la parole pour ajouter quelque chose, je suis persuadé qu'il pourra le faire et la présidence lui donnera la parole. Pour le moment, la parole est au vice-premier ministre (M. Mazankowski) et il allait dire des choses intéressantes les députés et la présidence.

M. Gauthier: Qu'il s'en tienne aux faits.

• (1500)

M. Mazankowski: Le député me demande de m'en tenir aux faits, mais c'est ce que je fais puisque je cite exactement ce qu'a dit son chef à la Chambre.

Il y a autre chose, et c'est que le projet de loi a déjà fait l'objet d'un vote. Un amendement avait été proposé et un vote a été tenu. Je prétends que ce sont deux exemples patents montrant que l'opposition, qui est maintenant...

M. Nunziata: On ne peut pas corriger une chose qui est nulle et non avenue.

M. le Président: Les députés admettront que la présidence a écouté avec beaucoup de patience et d'intérêt l'ensemble des arguments. La plupart ont été exposés avec le minimum d'interruptions.

M. Mazankowski: Monsieur le Président, je vous signale que manifestement cela revenait à reconnaître que le Mémorandum d'entente allait être déposé en temps voulu. Il peut être déposé aujourd'hui. L'autre fait, c'est qu'il y a eu vote sur le projet de loi. Il est bien certain que les députés de l'opposition n'auraient pas laissé procéder à un vote s'ils avaient cru que le projet de loi était irrecevable.

J'estime que vous avez été très patient, très diligent, et très généreux envers tous les députés. J'estime que, quelle que soit votre décision, il nous la faut le plus tôt possible, afin que nous puissions poursuivre le débat ou passer à autre chose.